

**UNE
RÉPUBLIQUE
FORTE UNE
FRANCE
JUSTE**

**35 PROPOSITIONS
POUR UN NOUVEAU SOUFFLE
DANS LES OUTRE-MER**

Mercredi 11 janvier 2017

#Valls ■
■ 2017

35 PROPOSITIONS POUR UN NOUVEAU SOUFFLE DANS LES OUTRE-MER

Beaucoup a été fait en faveur des outre-mer depuis 2012 sous la présidence de François Hollande. Les outre-mer sont redevenus une priorité gouvernementale. Cependant, je souhaite donner un nouveau souffle à ces territoires, tracer un nouvel horizon, sortir des sentiers battus, impulser des politiques innovantes et ambitieuses. Car les outre-mer, c'est la France en grand, la France des trois océans, la République généreuse et fraternelle. Et c'est pourquoi, les outre-mer seront placés au cœur de mon projet présidentiel.

Les outre-mer constituent une réalité au cœur des valeurs de la République : une richesse humaine pour la France, une France apaisée fière de sa diversité, un levier de développement durable pour l'économie française (transition énergétique, expérimentations, économie bleue...), ainsi qu'un atout pour son rayonnement international (tourisme, ZEE, culture).

Certains candidats portent une vision réductrice et caricaturale des outre-mer. Pour le Front National et la droite, il faudrait par exemple supprimer la sur-rémunération des fonctionnaires ce qui serait une faute morale car nous avons besoin de services publics efficaces et une erreur économique grave qui réduirait la consommation locale.

Pour d'autres, il faudrait en finir avec la défiscalisation. Il s'agit là d'une vision dogmatique et sans nuance. Face au manque de capitaux propres, nous avons besoin plus que jamais d'investisseurs pour financer et accompagner les projets économiques outre-mer.

Pour d'autres encore, le budget du ministère des outre-mer ne serait pas le sujet. Mais comment porter une politique ambitieuse, innovante sur le plan économique et exigeante sur le plan social sans donner aux territoires les moyens de leur développement ?

Je connais bien les Outre-mer, j'ai eu la chance de les parcourir dans mes différentes fonctions, tant au ministère de l'intérieur qu'à Matignon. Comme Premier ministre, j'ai eu l'honneur de m'investir totalement, notamment pour la Nouvelle-Calédonie qui connaîtra une échéance décisive pour son avenir en 2018.

Les outre-mer ne peuvent se contenter de vagues propositions ou de quelques orientations générales. Il faut sortir des caricatures et des idées préconçues. Je veux être clair et précis. Je

veux continuer à bâtir l'égalité réelle et un projet d'avenir pour les outre-mer. C'est pourquoi, je propose un programme pour l'ensemble des outre-mer mais aussi pour chacun d'entre eux en lien très étroits avec tous mes soutiens dans les territoires.

Mon ambition se traduit aussi par une méthode. Cette méthode, qui sort de l'approche comptable dans laquelle se complait la droite et l'extrême droite et qui réfute l'approche culpabilisante de l'extrême gauche.

C'est une **méthode fondée** :

- sur des **grandes priorités d'action** : dynamiser l'emploi, assurer la sécurité et les fonctions régaliennes, bâtir sur la diversité, renforcer la cohésion sociale ;
- une **feuille de route associant étroitement les territoires pour sa déclinaison** ;
- des **actions concrètes et opérationnelles** ;
- un **calendrier en trois temps** : mesures immédiates avant l'été 2017, mesures pour la fin 2017 notamment dans le cadre de la loi de finances pour 2018, mesures à horizon moyen terme tout au long du quinquennat qui passeront par une loi-cadre sur l'outre-mer.

1. L'égalité réelle outre-mer, une ambition exigeante pour une République forte.

A. Dynamiser l'emploi et les investissements

Le chômage n'est pas une fatalité. Pour cela il faut donner une nouvelle impulsion au développement en agissant aussi bien sur l'offre que sur la demande :

1. La loi relative à l'égalité réelle outre-mer qui a été portée par la Ministre Ericka Bareigts sur la base des orientations du rapport remis par le député Victorin Lurel va permettre de mettre en place un mécanisme de convergence et rattrapage ambitieux entre les outre-mer et l'hexagone. Je compte créer un **Fonds d'intervention en faveur de l'égalité réelle outre-mer doté d'au moins d'un milliard d'euros sur 5 ans** pour financer cette convergence. Conformément à la loi égalité réelle, un **plan de convergence** sera mis en place dans chaque territoire avec des investissements dans les infrastructures essentielles (équipements scolaires, transports, logement, haut-débit, culture).
2. Je soutiendrai **une ambitieuse politique d'investissements** dans trois secteurs prioritaires : l'éducation (lutte contre l'illettrisme, financements innovants dans la formation), l'eau (en particulier en Guadeloupe et à Mayotte) et la santé.

3. Les outre-mer connaissent à la fois des surcoûts et une forte concurrence régionale. Pour y répondre, je propose la mise en place d'un **statut fiscal spécifique pour les outre-mer** (zones franches globales, duty-free) pour baisser le coût du travail, favoriser le tourisme et revitaliser les centres villes.
4. Je maintiendrai et simplifierai la défiscalisation en rehaussant significativement les seuils d'instruction au niveau local et en supprimant autant que possible les agréments préalables. A l'issue de cette simplification radicale, je stabiliserai pour la suite du quinquennat les dispositifs de soutien fiscal. Je consoliderai le crédit d'impôt qui fait désormais consensus. L'enjeu est surtout de donner de la visibilité à 5 ans aux acteurs économiques, pour un outil qui reste indispensable aux économies ultramarines.
5. Je soutiendrai la production interne aux outre-mer et en particulier les **filières agricoles d'excellence** si essentielles pour les territoires que sont la banane (plan 100 000 tonnes en Guadeloupe, banane durable), la canne (aide supplémentaires de 38 millions d'euros) et la pêche.
6. **Tout créateur aura le droit à un prêt significatif de l'Etat à taux zéro sans remboursement pendant les premières années.** Cette politique nationale sera couplée avec **la création dans chaque DOM d'une zone de développement dédiée à l'économie numérique comportant des pépinières d'entreprise.**
7. Je **favoriserai l'économie circulaire** pour tenir compte des contraintes de l'insularité en matière de traitement des déchets et pour créer des emplois en les valorisant. **Créer des décharges permettant de recevoir les déchets d'amiante.** Le désamiantage des habitations, réel problème en outre-mer, est confronté à un surcoût car les déchets ultimes sont exportés en métropole faute de décharge pouvant les accueillir outre-mer. Ce surcoût est très souvent un obstacle pour les particuliers qui ne peuvent financer le reste à charge leur incombant.
8. **Systematiser dans les outre-mer l'expérience des médiateurs économiques** menée en Martinique (équipes de volontaires du service civique dédiées aux visites des très petites entreprises pour porter l'information sur le CICE et l'aide à l'embauche en direct aux chefs d'entreprises).
9. **Faire du tourisme outre-mer une priorité nationale.** Cela passe par la mise en œuvre dans tous les outre-mer du dispositif expérimental de rénovation hôtelière adossé à l'Agence Française de Développement.

B. Un Etat qui assume son rôle protecteur et ses fonctions régaliennes

10. Plus qu'ailleurs les services publics jouent un rôle essentiel dans les outre-mer. Il ne peut y avoir d'Etat fort en réduisant le nombre d'agents publics. **Je défendrai également la sur-rémunération des fonctionnaires** outre-mer car ce régime particulier a une fonction sociale (attractivité et difficulté des postes) et il stimule les économies locales par la consommation.
11. L'insécurité touche d'abord nos compatriotes les plus modestes. J'ai proposé de recruter au niveau national sur le prochain quinquennat 1 000 emplois par an de policiers et de gendarmes et d'investir 2,5 milliards dans le matériel. Les outre-mer feront partie des territoires prioritaires qui en bénéficieront. **Les forces de sécurité et de souveraineté** (policiers, gendarmes, militaires et magistrats) seront donc renforcées afin de lutter contre l'insécurité et assurer notre souveraineté sur terre (lutte contre l'orpaillage) et sur mer (lutte contre la pêche illégale). Je doterai les unités de **moyens matériels de dernière génération** (drones, vedettes, portiques de détection, utilisation satellites).

Afin de **conforter l'action des forces de l'ordre, je souhaite qu'on prenne mieux en compte les spécificités ultramarines dans la gestion des matériels** (règles de réforme des véhicules, coûts de fonctionnement au mètre carré, achat délocalisé des véhicules, organisation de formations mutualisées inter-îles). Cela permettrait d'adapter les moyens à la réalité du terrain (véhicules adaptés au relief et au climat) tout en réduisant certains coûts de transport.

12. Je veux mettre les outre-mer au cœur de leur propre environnement régional. Dans le prolongement de la loi Letchimy adoptée fin 2016, j'associerai **davantage les collectivités des outre-mer à la diplomatie de notre pays et favoriserai leur insertion régionale (ce qui passera par la création d'un secrétariat d'Etat à la diplomatie territoriale).**
13. A l'occasion d'une révision constitutionnelle, **je supprimerai le 5^e alinéa de l'article 73** de la Constitution (dit « verrou Virapoullé ») qui bride les expérimentations à la Réunion et je **renforcerai la subsidiarité et la capacité d'adaptation des normes** dans les outre-mer en modifiant l'article 73.

C. Une ambition maritime sur les trois océans.

14. Je porterai une **ambition maritime forte sur les trois océans** en m'appuyant sur les clusters maritimes, notre Marine nationale et marchande. Notre souveraineté sur notre zone économique exclusive sera défendue avec énergie via des moyens renforcés.
15. Je lancerai **un livre bleu de la Mer, des littoraux et des outre-mer** sur le modèle du livre blanc de la défense couvrant les enjeux économiques, éducatifs, écologiques et stratégiques.

2. Une France juste, [REDACTED] initiatrice de progrès et d'émancipation pour les outre-mer

A. Reconnaître et bâtir sur la diversité des outre-mer

La diversité des outre-mer est une richesse pour la France, mais surtout pour eux-mêmes. Je souhaite bâtir sur cette force propre aux outre-mer.

16. Face à la vision étriquée et nationaliste de la droite qui a empêché la ratification de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, j'impulserai une **politique de reconnaissance** en faveur des langues et des cultures des outre-mer. Je soutiendrai la création de **la Fondation pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage** qui permettra de mieux sensibiliser tous les Français à cette thématique. Je soutiendrai le projet de Mémorial national des victimes de la traite négrière et de l'esclavage colonial à Paris.
17. Je donnerai plus de **libertés et de compétences** aux communes et aux collectivités dans les outre-mer par de nouveaux transferts de compétences pour les territoires qui en feront la demande. Les modalités d'attribution des dotations budgétaires aux communes des outre-mer seront réévaluées.
18. Une **chaire d'excellence consacrée aux outre-mer** sera créée dans une grande école en lien avec l'Université afin de favoriser la recherche universitaire, la formation des cadres et la connaissance des outre-mer.
19. Au cours de ce quinquennat jamais autant d'ultramarins n'auront pu accéder à des postes de responsabilités (préfets, ambassadeurs, recteur, directeurs de services et de CHU). Je poursuivrai **la nomination d'ultramarins** à des postes de responsabilité dans le respect des règles républicaines. Dans le même temps, je

favoriserai le retour des ultramarins dans leurs territoires pour ceux qui souhaitent y déployer leurs talents et faire émerger des projets.

20. Je ferai des outre-mer des **territoires pilotes en matière d'énergies renouvelables**. En lien avec les collectivités territoriales, **je souhaite notamment développer via le programme des investissements d'avenir les transports intra-urbains de proximité aux bénéficiaires des plus fragiles, via des mini-bus électriques à énergie propre**. Couplée avec la gratuité pour les personnes handicapées, les jeunes et les personnes âgées, ce choix peut préserver l'attractivité des hyper-centres et leur connexion avec les dorsales de transport en commun lorsqu'elles existent.
21. 80% de la biodiversité française est située outre-mer. La préservation de cette richesse est enjeu majeur pour l'avenir. La place des outre-mer au sein de l'Agence pour la biodiversité devra être améliorée.

B. La solidarité et la cohésion sociale outre-mer, une nécessité

22. **Je ferai de la lutte contre la précarité des jeunes et des personnes âgées** une priorité. Pour cela j'accélèrerai la **convergence des prestations sociales** outre-mer engagée dans la loi pour l'égalité réelle.
23. Je **revaloriserai les petites retraites**, notamment agricoles pour augmenter les pensions des plus modestes (hausse du minima retraite de 10%).
24. Pour garantir la solidarité nationale pour la santé, je ferai objectiver les besoins des différents CHU pour tenir compte des surcoûts structurels existants dans les outre-mer (bassins de population limitée, éloignement).
25. Je mettrai en place une politique de connectivité des territoires et de **continuité territoriale renouvelée et innovante** (achat groupé de billets, affrètement...) adapté à chaque territoire et tenant compte de la double insularité.
26. Un « **Erasmus outre-mer** » sera mis en place afin de renforcer les liens avec les pays voisins et d'aider les étudiants des outre-mer à étudier dans les pays étrangers de leur environnement régional (Caraïbes, océan indien, pacifique).
27. **Création d'un fonds associatif pour l'égalité réelle dans chaque territoire** qui

viendra en appui aux plans de convergence prévus par la loi Egalité réelle. Y seront éligibles les associations, l'économie sociale et solidaires, les fédérations.

28. Prendre en compte les évolutions démographiques dans la construction de logements sociaux. Pour y répondre, il pourrait être réservé une partie de la programmation LBU à des logements accompagnant la dépendance et à l'accueil de primo-locataires. Cela suppose de rendre éligibles des surcoûts liés aux aménagements spécifiques (salles de bains équipées, achats d'équipements électro-ménager pour les primo-locataires). Ces surcoûts sont marginaux mais essentiels pour la vie quotidienne des résidents. Adossé au développement des services à la personne, ce type de logement permet à un coût social moindre le maintien à domicile des personnes âgées.

29. Réappropriation des dents creuses ou délaissés urbains, phénomène commun à tous les outre-mer. Beaucoup de ces zones délaissées ne peuvent être aménagées notamment du fait de l'absence d'accord des indivis ou de l'absence de maturité de projets par les propriétaires. Pour changer la configuration des centres-bourgs, lutter contre l'insécurité et renforcer l'attractivité touristique, je propose de donner la capacité au maire de contraindre le propriétaire à tenir propre sa parcelle, et possibilité de se substituer à lui en cas de non-respect de la mise en demeure. Des aménagements provisoires pourraient être également financés sur des fonds publics.

C. Des mesures pour les ultramarins de l'Hexagone

30. Les cultures des outre-mer doivent résonner plus fortement dans l'hexagone. **Je mettrai en place la Cité des outre-mer** dont la première pierre est prévue au 1^{er} trimestre 2017.

31. Je maintiendrai la vocation ultramarine de la chaîne France O.

32. Je propose de doter la délégation interministérielle à l'égalité des chances des Français d'outre-mer de **délégués territoriaux dans chaque région hexagonale.** Ce délégué régional sera chargé de recenser les besoins, de lutter contre les discriminations et de mieux faire connaître les outre-mer.

33. Favoriser la création en régions de **maisons des outre-mer** en lien avec les collectivités territoriales afin de fédérer le réseau associatif et de promouvoir les cultures des outre-mer.

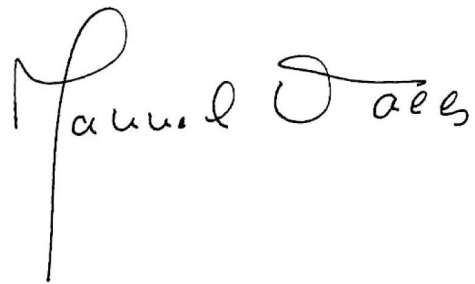
34. Lors des prochaines élections nationales et locales, je m'engage à **défendre l'accès aux responsabilités publiques** des femmes et des hommes originaires des outre-mer résidant en métropole.

35. Je soutiendrai **les familles endeuillées** à se rendre dans leurs territoires d'origine en approfondissant les aides actuelles par des négociations serrées avec les compagnies aériennes et des aides renouvelées.

* * *

La mise en œuvre de ce programme se fera en trois phases et sera confiée à un Ministre des outre-mer de plein exercice dont les moyens et les expertises seront renforcés.

La première étape sera la réalisation dans les 4 mois qui suivront l'élection d'un programme d'urgence économique et sociale. Il concernera toutes les propositions qui ne nécessitent pas de modification législative. La 2^e étape se fera dès la loi de finances qui suivra l'élection présidentielle. Elle concentrera essentiellement la réforme fiscale et le financement des investissements. La dernière catégorie de mesures a vocation à être mise en place tout au long du quinquennat.

A handwritten signature in black ink, reading "Manuel Jais". The signature is written in a cursive style with a large initial 'M' and a long vertical stroke extending downwards from the end of the name.